



1 convention tripartite de partenariat AELB, Département et ATEC87 visant la mise en œuvre de 42 actions sur la gestion de l'alimentation en eau potable et la préservation de la ressource et des milieux aquatiques

Mobiliser et accompagner les acteurs de l'eau au quotidien

4.1.1. Animer à l'échelle départementale

1) Contexte et objectifs

Afin d'accompagner les gestionnaires de l'eau potable, le Conseil départemental s'engagerait à animer les échanges sur :

- la structuration d'une ingénierie mutualisée pour faire face à l'engagement de travaux d'ampleur de sécurisation de l'alimentation en eau potable ;
- la convention de partenariat entre le Conseil départemental, l'agence technique départementale (ATEC 87) et l'AELB relative à son 12^{ème} programme, dont l'objectif est la mise en œuvre de politiques locales sur la gestion de l'alimentation en eau potable, la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Ce partenariat vise à améliorer l'efficacité des politiques publiques, faciliter l'émergence et la cohérence des projets sur le territoire. Il vise également à garantir des investissements pertinents des acteurs locaux, en cohérence avec ses objectifs.
- l'élaboration de l'accord de territoire portant sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable des secteurs Nord et Est de la Haute-Vienne.

Actions à mettre en place

- ❖ Réunions d'échanges pour la structuration d'une ingénierie mutualisée
- ❖ Comité de pilotage de la convention de partenariat AELB, Département et ATEC 87
- ❖ Comité de suivi de l'accord de territoire eau potable du Nord et de l'Est de la Haute-Vienne

2) Porteurs potentiels des actions

- ❖ Conseil départemental
- ❖ ATEC 87
- ❖ Services déconcentrés de l'Etat
- ❖ EPCI-FP
- ❖ Syndicats (compétence AEP)
- ❖ EPTB
- ❖ EPAGE
- ❖ Agence de l'eau

3) Suivi et évaluation de l'atteinte des objectifs

- ❖ Le nombre de réunions et de COPILs par thématique

Objectif de délai de réalisation

2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

4.1.2. Sensibiliser les acteurs de l'eau et les usagers

1) Contexte et objectifs

Afin de sensibiliser les acteurs de l'eau et les usagers, le Conseil départemental a engagé une réflexion sur la mise en place d'un observatoire départemental de l'eau dont le but serait de partager la connaissance dans le domaine de l'eau sur le territoire (partage et diffusion des données et mise en réseau des acteurs).

De plus, mobiliser et accompagner les acteurs de l'eau suppose de répondre aux enjeux techniques, humains et financiers de la gestion de l'eau potable. Les structures de petite taille, souvent limitées en compétences et en capacités d'investissement, rencontrent des difficultés pour assurer durablement l'entretien et le renouvellement des équipements. A ce titre, l'ATEC 87 s'est engagée dans l'animation de projets concernant la protection des captages de prélèvement en eau potable. L'évolution de son périmètre d'intervention sur les sujets en lien avec la gestion de l'eau potable pourrait être envisagée (appui dans la mise en œuvre de SIG, de programmes de travaux de l'évaluation de la qualité du service eau potable, à la rédaction du rapport sur le prix et la qualité de service...etc.) pour garantir une équité territoriale et fournir des outils de gestion adaptés.

2) Actions à mettre en place

- ❖ Mettre en œuvre une plateforme d'échange de données avec les partenaires de l'eau de la Haute-Vienne
- ❖ Mettre en œuvre une page ou un site internet permettant l'accès aux synthèses de données sur l'eau
- ❖ Animer des ateliers de sensibilisation des usagers de l'eau à la gestion durable de la ressource en eau, en lien avec les partenaires spécialisés, et plus spécifiquement aux économies d'eau par des actions de sensibilisation, d'information et de communication.

3) Porteurs potentiels des actions

- ❖ Conseil départemental
- ❖ ATEC 87
- ❖ Services déconcentrés de l'Etat
- ❖ EPCI-FP
- ❖ Syndicats (compétence AEP)
- ❖ EPTB
- ❖ EPAGE
- ❖ Agence de l'eau

4) Suivi et évaluation de l'atteinte des objectifs

- ❖ Le nombre d'ateliers de sensibilisation mis en place
- ❖ La mise en œuvre d'un observatoire départemental
- ❖ La complétude d'une base de données départementales sur l'eau

Objectif de délai de réalisation

2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

4.1.3. Tendre vers une mutualisation

1) Contexte et objectifs

L'appui technique apporté par le Département, l'ATEC 87 et les Agences de l'eau, ainsi que la mobilisation d'une ingénierie mutualisée à l'échelle de l'EPCI, permettent de sécuriser les compétences, de faciliter l'émergence de projets et de renforcer la solidarité territoriale entre zones rurales et urbaines.

Afin de limiter les coûts d'exploitation et de fonctionnement des systèmes d'alimentation en eau potable, les collectivités seront sans doute amenées à partager la gestion et les investissements sur les infrastructures hydrauliques communes comme les interconnexions, les réservoirs d'eau de tête mais également à mutualiser les moyens humains (services administratifs comme techniques).

2) Actions à mettre en place

- ❖ Partager la gestion et les investissements sur les infrastructures hydrauliques communes comme les interconnexions, les châteaux d'eau de tête mais également mutualiser les moyens humains pour une meilleure répartition des charges (services administratifs et techniques).
- ❖ Associer l'ATEC 87 dans les projets de protection de la ressource
- ❖ Organiser des réunions d'échanges entre l'ATEC 87 et les gestionnaires de l'eau potable pour définir, au besoin, les missions complémentaires nécessitant un appui par l'ATEC 87.

3) Porteurs potentiels des actions

- ❖ EPCI-FP
- ❖ Syndicats (compétence AEP)
- ❖ ATEC 87

4) Suivi et évaluation de l'atteinte des objectifs

- ❖ Le nombre de conventions de mutualisation et / ou de partenariat entre gestionnaires
- ❖ Le suivi de l'évolution des missions de l'ATEC 87
- ❖ Le nombre de projet suivis par l'ATEC 87

Objectif de délai de réalisation

2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

FINANCEURS POTENTIELS

